

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 09Juillet 2025

En l'an deux mil vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni le neuf juillet à 19h00 sur une convocation du 04 juillet 2025

Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, , Bernard BARRAUD, Émilie PORTAIS, Magali VINCENT, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Christophe COETTO

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL, Émilie CORS, Vincent RENAUDIN

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

1. Compte rendu du conseil municipal :

La lecture du compte rendu du 1^{er} juillet 2025 est ajournée.

2. Conseil Communautaire - accord local :

Monsieur Le Maire fait part de la modification du nombre d'élus présents au Conseil Communautaire après les élections de 2026 dans le cadre d'un accord local.

La Commune passerait d'un élu à deux élus siégeant au Conseil Communautaire.

Cette augmentation tient compte de l'augmentation de la population de la Commune.

Monsieur Le Maire demande qui est favorable à cette proposition ?

Vote : 9 POUR

3. Tarif de location des bancs :

Les bancs acquis ont un coût unitaire de 90 €.

Monsieur Le Maire demande si nous les mettons à la location.

Edwige MADEUX évoque la nécessité d'une caution en cas de location.

Stéven JARDIN n'est pas favorable à une location

Marion ROBIN évoque l'achat en 2026 de tables. Cela permettrait de louer un ensemble table + 2 bancs.

La réflexion se poursuit et une décision sera prise ultérieurement.

4. Questions diverses :

Monsieur Le Maire fait part de l'estimatif des travaux évoqués lors du dernier conseil pour l'École : environ 3 000 € de matériaux pour la classe 4.

Il indique que la bascule des demandes de subventions (Fonds Vert vers PCAET) dans le cadre de Cours Oasis a été réalisée et que le marché de travaux a été annulé.

La climatisation/chauffage a été installée à la bibliothèque par AG Clim.

Les aérothermes de la salle des fêtes seront changés demain par ALMA.

Sonia CLAVURIER demande si la gazette est maintenue car l'impression/distribution ne pourra être réalisée avant les festivités du 13 juillet.

Il est convenu d'une publication sur le site de la Commune et sur Panneau Pocket. Des exemplaires « papier » seront disponibles en Mairie pour les personnes n'ayant pas d'accès internet.

Émilie PORTAIS demande quelles restrictions s'appliquent aux particuliers concernant l'usage de l'eau. Elle fait référence à l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2025 publié via Panneau Pocket. Monsieur Le Maire indique que nous sommes classés en vigilance et qu'il est nécessaire que chacun soit vigilant à l'usage qu'il fait de l'eau du robinet.

Stéven JARDIN fait un retour des agents concernant un joint de la porte du sas blocs sanitaires qui ne tient pas. Les services techniques iront constater. Un retour sera fait à M. GUILLON pour intervention de l'entreprise qui a posé la porte.

Séance levée à 19h48

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	